L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS:
Mercredi, 24 Septembre 1828.

☞ Le courrier d'hier nous a apporté nos liasses du Phare du Havre jusqu'au 15 Juillet ; ces journaux ne contiennent rien de bien important en politique : nous en donnons plus bas quelques extraits.

FRANCE.

CHAMBRE DES DEPUTÉS.

Sommaire de la séance du 14 Juillet.

M. le président annonce à la Chambre la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. le comte de Granoux.

— On reprend la discussion du budget du ministère de l'intérieur ; la Chambre en est restée à l'art. du haras, 1,813,000 fr. La commission a proposé sur ce chap. une réduction de 413,000 fr.—M. Enouf demande que cette réduction soit portée à 300,000 fr.—Il soutient que le gouvernement ne doit rien faire par lui même et que rien n'est plus ridicule que le résultat de ses entreprises, quand on les compare avec celles des particuliers ; en attendant que les haras soient réorganisés en France, on doit diminuer le chiffre du budget qui les concerne. L'orateur est entré dans de grands détails pour justifier cette diminution.

M. Legal Tirlet a fait sentir la nécessité de multiplier en France la race des chevaux propres au service de la cavalerie : il s'oppose à toute diminution.

M. de Lastic approuve l'établissement des haras, mais il voudrait que les traitemens des employés de cette administration fussent diminués. On demande la clôture, mais M. Syrves de Mayrinhac, directeur des haras, obtient la parole. L'honorable membre répond aux observations qu'on a présentées contre son administration, qui a toujours, dit-il, professé les principes de la liberté de commerce.

M. de Berbis, rapporteur, soutient que dans cette administration le personnel absorbe le matériel ; il persiste dans l'amendement de la commission.

On demande la clôture.—M. de Longeril s'y oppose.—La clôture est rejetée. On entend ensuite MM. d'Haussez et de Leyval.—Ce dernier ne veut pas qu'on détruise les ecoles d'équitation.—M. Jobez soutient que ces ecoles sont les meilleures. M. le Ministre de l'intérieur a combattu l'amendement de M. Enouf.—La discussion s'établit sur cet amendement.

— *Cherbourg.*—On a lancé aujourd'hui Samedi 28 Juin, à 8 heures du matin, la frégate de S. M. *la Belle-Gabrielle.*

—Le gouvernement français a fait à la Grèce un prêt de 5 millions; l'empereur de Russie prête une pareille somme (*Gazette d'Augsbourg.*)

Des dépêches de l'escadre devant Alger, arrivées à Toulon, ont été transmises au gouvernement. Il paraît que l'on négocie, mais que l'on n'avance pas vite ; cependant le commerce a de l'espoir ; on désirerait vivement que cette paix fût faite, pour laisser libre à nos bâtimens la navigation du détroit. L'interruption de cette navigation tourne à l'avantage des étrangers. Notre marine marchande est déjà dans une situation assez pitoyable sans être encore entravée par cette concurrence.

On n'a aucune nouvelle de l'escadre partie de Toulon avec les 32 bâtimens de transports affrétés dans cette ville.

On a reçu des nouvelles d'Alger qui portent que le blocus continue, mais que l'escadre française n'était pas en vue du port depuis plusieurs jours. Le commandant français a envoyé au dey un parlementaire auquel le dey a répondu.

Le brick le *Rusé* est arrivé d'Alger, où il avait transporté les prisonniers faits par notre croisière sur divers bâtiment de cette régence, qu'elle a pris ou brûlé; il ramène des Français en échange.

On écrit de Toulon, 2 Juillet : "Le vaisseau le Trident, commandé par M. Arnoux, capit. de vaisseau, vient d'arriver des côtes de Morée, où il a laissé l'amiral de Rigny, qui continue le blocus de Navarin avec le gros de l'escadre du Levant. Le bruit courait à son départ que l'amiral, qui monte le vaisseau le Conquérant, allait faire voile pour Corfou, où il devait prendre les ambassadeurs pour les transporter à Constantinople. Le vaisseau le Trident a 120 hommes atteints du scorbut, il en a perdu 11 dans la traversée depuis Milo. (*Phare.*)

—Il n'y a plus de doute que l'expédition partie de Toulon, composée de 30 voiles environ, ne soit allée à Cadix. Plusieurs capitaines français et étrangers l'ont aperçue vers le cap Saint-Martin, faisant voile à l'ouest; ils ont même désigné les bâtimens de guerre et de transport.

—La gabarre du Roi de *Rhinocéros* est sur le point de mettre à la voile, de Toulon, pour porter à Milo diverses provisions pour la division du Levant.

Extrait d'un journal du Nord.

—Lundi soir (14 Juillet) la Chambre des Pairs a terminé la discussion du projet de loi sur la presse périodique. La censure, ce monopole des journaux, et la loi de tendance ont été abolies. (*) La France n'est plus divisée par des lois injustes, et le peuple, au lieu de se disputer, se réunit pour effacer les taches de sa constitution.

(*) ☞ Le journal américain dont nous copions cet article a sans doute mal compris le journal anglais dont il en a tiré la substance : ce n'est pas la censure qui a été abolie ; il y a déjà quelquetems que la liberté a été rendue aux journaux ; c'est le *droit* dont jouissait le ministère d'imposer arbitrairement cette censure, qui a été supprimé.—Du reste, la réflexion qui termine est une leçon assez sage, dont nos fameux républicains peuvent faire leur profit. *Pierre* et *Paul* disent qu'ils veulent la liberté, et *Pierre* et *Paul* se disputent pour *empoigner* l'autorité; et quand *Pierre* ou *Paul* aura ce qu'il veut, bonsoir aux protections et aux grands principes de philantropie et de patriotisme. C'est alors que plus d'un gobe mouche pourra dire avec raison, d'après sa propre expérience : *promettre et tenir sont deux.*

GRECE.

On croit généralement qu'Ibrahim-Pacha évacuera la Morée avant peu.

L'amiral de Rigny est arrivé à Corfou le 13 Juin ; le Haut Commissionnaire Comte Guilleminot, et le Major-Général Woolford ont eu avec lui une longue conférence, dont l'objet et les résultats sont inconnus. L'amiral devait attendre l'arrivée de Messieurs Canning et Ribeaupierre.

—Trois décrets du président de la Grèce constituent les sept départemens de la Morée.

ART. 1er. Le Péloponèse (la Morée) est diviseen sept départemens. Le premier se compose des provinces d'Argos, Nauplie, Naspja-Inferieure et Corinthe; il porte le nom d'Argolis: le second a, dans son enceinte, les provinces de Kalowrytha, Vostizza et Patras, sous le nom d'Achaïe: le troisième a les anciennes provinces de Gastuni et Tyrgo; il est appelé l'Elis : le quatrième comprend l'Arcadie de nosjours, Navarin, Coron et Modon; c'est la Messénie-Supérieure: le cinquième embrasse les provinces de Nissi, Calamata, Emblakia, Andrussa, Leondari, Petite-Maina et et Maina-Occidentale; c'est la Messénie Inferieure: le sixième, Maina-Occidentale, Monembassia (Malvasiz-Mintru et Pristo, portera le nom de Laconie: le septième, les provinces de Phanari, Karythène, Tripolizza et St-Pierre, sera nommé l'Arcadie.

Art. 2. Les îles sont aussi divisées en six départemens.

Le premier embrasse Skiatho, Skopélo, Skiro, les Héliodromies, Psara et les îles adjacentes. Ce département aura le nom de Sporades septentrionales.

Le second département renferme Samos, Kalymnos, Léros, Patmos, Ikaria et et les îles environnantes. Il se nommera Sporades orientales.

Le troisième département contient Hydra, Spezzia, Egine, Salamis et les îles avoisinantes. Il aura nom Sporades occidentales.

Le quatrième, contenant Syra, Serifa, Thermia Cea, Andros, Tyno, Mycone et îles adjacentes, sera nommé Cyclades du nord.

Le cinquième département, ayant Naxos, Poros, Yos, Sykinos, Policandros, Milo, Kymilo, Sifno et îles adjacentes, aura le nom de Cyclades miloyennes.

Le sixième département se compose de Santarin, Anafi, Astypalaa, Kasso, Karpatho et îles adjacentes, sous le nom de Cyclades du sud.

TURQUIE.

Un article, sous la date de Bucharest 21 Juin, dit que la brave garnison turque de Brahilow doit se rendre dans la Silistrie, province qu'un corps russe de 20,000 hommes, sous les ordres du général Roth, va bientôt envahir, du moins s'il faut ajouter foi aux dernières nouvelles reçues des quartiers-généraux russes.

—Des lettres arrivées à Paris parlent d'une révolte qui aurait eu lieu à Damas, et pendant laquelle toutes les autorités turques auraient été massacrées.

RUSSIE.

Le gouvernement russe augmente considérablement ses forces navales dans la Méditerranée. Trois vaisseaux de ligne et trois frégates sont partis de Cronstadt le 27 Juin ; trois autres vaisseaux et deux frégates devaient partir du même port dans le courant de Juillet.

ANGLETERRE.

Le très-honorable W. Lamb a résigné son siège à la Chambre des Communes. Le bourg qu'il représentait est la propriété de Lord John-Russell.

M. Peel, dit-on, doit bientôt prendre place au milieu des Pairs du royaume, sous le titre de "Lord Tamworth."

PORTUGAL.

Une bonne discipline est toujours maintenu parmi les troupes. Le nombre de soldats laissé à Oporto n'est pas considérable, la plus grande partie de l'armée ayant marché avec Povoas à la poursuite des constitutionnels.

— *Lisbonne par extraordinaire.*—Un décret du 30 a paru signé du roi. Les ministres du Russie et de Prusse et l'ambassadeur d'Angleterre se disposent à partir. M. Durand de Mareuil devait s'embarquer le 1er. Juillet sur la frégate de S. M. la *Vestale.*

—Le nonce de S. S., tout en cessant ses fonctions diplomatiques, avait déclaré que les affaires purement ecclésiastiques suffisaient pour justifier son séjour à Lisbonne.

PAYS-BAS.

On dit que le gouvernement des Pays-Bas a déclaré n'être pas défavorable au système commercial adopté par les états du centre de l'Allemagne.

—On assure que le roi des Pays-Bas s'occupe en ce moment de la nomination de divers consuls en Grèce, et notamment de celle du consul général qui sera accrédité auprès du comte Capo d'Istria, dans le but de favoriser les rapports commerciaux de la Belgique dans ce pays.

CHINE.

Les nouvelles de la Chine vont jusque vers le milieu de Mars. L'empereur s'était absenté de sa capitale pour déposer dans sa dernière demeure les restes mortels de l'impératrice mère, et faire des libations sur sa tombe. Le Hoope de Canton avait officiellement annoncé que son épouse était allé "rôder parmi les génies" il avait reçu à cette occasion les condoléances du gouverneur et des autres grands officiers de la province. On disait le rebelle Changkihur, dans la Tartarie occidentale, soutenu par la Russie, à laquelle il avait (ajoute-t-on) demandé un petit secours de 100,000 hommes ; on en conclut assez naturellement que la Russie n'aura pas négligé le chapitre des indemnités.

COMMERCIAL

Extrait du Phare du Havre, du 14 Juillet (*)

Coton—4x Géorgie et Caroline 82 1, Virginie 82 92, Mobile, Alabama et Ten. 85 97, Louisiane 87 1 17, Géorgie long. 1 80 3 25, Fernambouc 1 1 15.

Nous ne pouvons que répéter, cette semaine, au sujet des cotons, ce que nous en avons dit la semaine précédente : continuation de bonne tenue, sans augmentation dans les cours.

Les ventes de la semaine ont été de 1777 bles. comme suit : 520 balles Louisiane, de 99 à 115 c.; 977 balles Géorgie court, de 88 à 98 c.; 35 balles Louisiane longue-soie, à 160 c.; 180 balles Fernambouc, de 105 à 117 1-2 c.; 25 balles Bahia, à 110 c.; et 40 balles Manille, à 96 c. Ces divers prix à l'acquitté.

Les arrivages ont été, par contre : 1006 balles Louisiane, 593 balles Géorgie, 35 balles 700 surons et 13 sacs Trinité; disons en comptant les 700 surons et 13 sacs en question, comme l'équivalent de 250 balles ; ensemble, 1884 balles.

Existences au 1er. Juillet...31123 b. dont 4649 b. E.-U.
Arrivages du 1er. au 12 Juillet 4224 " " 3869 b. " "
35347 b. dont 47518 b. E.-U.
Ventes du 1er. au 12 Juillet... 4796 b. " 4324 b. " "
Restant sur place au 12 Juillet..30551 b. dont 42994 b. E.-U.
Sauf les ventes non cotées et les expéditions à l'intérieur de cotons invendus, non-relevées depuis le commencement du mois.

BOURSE DU HAVRE DU 15 JUILLET.

Cotons—27 bles. Louisiane..... — 97½ acq.
126 dito dito..... 1f. 03 c.
102 dito dito..... 1 06½
88 dito dito..... 1 07½
50 dito Fernambouc..... 1 10

BORDEAUX, 10 Juillet.

Coton.—35 balles Louisiane, bonne marchandise, à l'acquitté, 90 f.

Bois.—600 quintaux campêche, coupe d'Espagne, pris à bord, acq. 10 70 ; un grenier dito, coupe des îles, dito, 7 25.

Litharge.—10 barriques. acq. 36 f.

Potasse.—40 barils d'Amérique, 1re., en revente, acq. 43 f. 10 barils dito dito, 44 f.

Cire.—19 quarts Saint Yago. très belle marchandise; en ent. réel. 1 57½ ; 25 quintaux dito d'Amérique, blanche, en ent. réel. 2 f.; 25 quintaux américaine, ordinaire, en ent, réel, 1 57½.

MARSEILLE, 7 Juillet.

Les cotons, par contre, se sont reposés après les achats précédemment faits en qualités d'Amérique. L'article est bien soutenu en voie de faveur.

(*) Nous avons lieu de croire qu'il y a une erreur de date dans le prix-courant du Hâvre publié hier dans un journal de cette ville, qui a donné mot à mot, sous la date du 17, ce que nous trouvons dans le *Phare* du 14.

FEUILLETON.

On compte qu'il est arrivé dans les ports de New York, Boston, et Philadelphie, depuis environ deux mois, près de huit mille émigrés Suisses et autres, venant d'Europe.

Anecdote de la guerre de la Révolution.

Les Anglais avaient destiné l'élite de leurs troupes, et le lord Cornwallis, leur général favori, à la conquête de la Virginie. Elle leur paraissait si assurée que le général Clinton, dans une lettre du 9 juin, manda au lord Germaine que la Fayette ne pouvait échapper. C'est d'après ces paroles que ce ministre, croyant déjà la Virginie conquise et conséquemment les forces que nous avions dans la Caroline détruites, vû que leur sort était attaché à celui de la Virginie, supposa dans ses dépêches suivantes, que l'armée victorieuse, après la défaite du Marquis, était allée dans le Maryland et dans la Pensylvanie. Il est vrai que les espérances du général Clinton n'étaient pas sans fondement, puisqu'au commencement de la campagne nous ne pouvions opposer à l'armée anglaise que trois mille hommes dont les deux tiers étaient composés de milices; et le plus que nous en ayons eu ensuite ne passa pas six mille. Ce fut avec cette petite armée que le Marquis reconquit presque toute la province, avant d'être renforcé par trois mille François que le marquis de St. Simon nous amena des Iles. Alors il campa à Williamsbourg, et après avoir assemblé de nouveaux corps de milices, il se rendit maître de tous les passages nécessaires pour bloquer Cornwallis par terre, tandis que la flotte française le bloquait par mer dans York Town, où ce général anglais fut pris ensuite avec plus de sept mille hommes de troupes réglées et environ mille matelots.

Avant l'arrivée de la flotte française, il était d'une importance extrême pour le marquis de la Fayette de faire passer à l'ennemi de fausses informations. On lui présenta, pour remplir cette commisson, un soldat d'infanterie légère, appelé Morgan. Celui-ci ne voulut point entreprendre une désertion feinte, à moins que le Marquis ne lui donnât sa parole d'honneur que dans le cas où il serait la victime de son dévouement, il ferait publier dans la gazette de New-Jersey sa patrie qu'il avait déserté d'ordre exprès, et pour le service public. Morgan passa au camp ennemi, donna de fausses informations, s'engagea dans la légion du colonel Simcoe, et fit les observations qui lui avaient été recommandées. Quand la flotte de nos alliés fut arrivée, Morgan s'en revint avec six Anglais qu'il avait fait déserter, et un Allemand qu'il avait attaqué et fait prisonnier à un poste éloigné du camp où il était en sentinelle. A son retour le Marquis voulut lui donner des récompenses, mais il ne put le déterminer à les accepter. Il lui proposa de le faire sergent. "Non, dit "Morgan, c'est l'amour de ma patrie "qui m'a conduit à l'armée, et non pas "l'ambition. Je crois pouvoir mieux "servir ma patrie soldat que sergent, et "tout bon citoyen doit la servir dans la "place où il croit pouvoir lui être le plus "utile." Quelques instances que le Marquis pût lui faire depuis, jamais il ne consentit qu'on l'avançât.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédié.

Brick Ann-Maria, Jordan, Boston, W G Hewes

Arrivé.

Bateau-à-vapeur Lady Lafayette, de Plaquemines—10 passagers.

Entrée.

Goelette Trimer, Bartlett, de la Vera-Cruz, sur lest, avec des passagers.

MEMORANDA.

En charge pour ce port :

A Liverpool, navire Bolivar, partant le 15 aout
A New-York, navire Louisiana, Price, le 15 Sept ; le John Linton, Wibray, le 22 ; et le Talma, Marshall, le 1er. Octobre.
Au Havre, le 15 Juillet, navire français Cérès, Lechevalier, devant partir le 15 Septembre.
Le navire Bolivar, Welch, le 15 Août.
En charge à Bordeaux, le 10 Juillet, le Henry-Astor, Destébecho, devant partir le 15 Sept.
L'Admittance, partant le 30 Juillet pour ce port.
La Zilia, partant le 15 Aout, idem,
Le Wald, Jordan, départ incertain.

Bâtimens partis d'ici :

Arrivé à Liverpool, navires Edward Downes, M'Lellan, et Rowena, du 20 au 23 Juillet ;
Au Havre, le Braganza le 18, et la Durance le 19 Juillet.
A Gibraltar, le Statira, le Eider, et le Plato.
A Brême, le Hannah & Elizabeth, le Saleur, le Huron, le Wm. Smith, et la Lucie.
Au Texel, le Talisman, et l'Eleanor.
En quarantaine à Marseille, navire Roger, Thomas, de ce port.

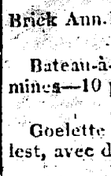

PARTI marron, il y a environ un mois une négresse anglaise nommée NANCY, parlant très peu français, taille d'environ 4 pieds et demi, visage allongé, les yeux très-rouges, et les hanches très-saillantes ; on suppose qu'elle était enceinte à l'époque de sa fuite. Récompense promise par la la loi.
23 sept. Veuve FORNERET.

A LOUER—Une nourrice très-saine, ayant son enfant. S'adresser à l'imprimerie de cette feuille. 20 Sept

AVIS est par le présent donné par Louis Daunoy, syndic de la banlieue inférieure, de la ville de la Nlle. Orléans, que le 4e. jour d'Octobre 1828, il procédera à l'adjudication au rabais, conformément à l'ordonnance intitulée "ordonnance concernant les bourgs et faubourgs non incorporés hors de la ville de la N. Orléans, approuvée le 15 Décembre 1817," les réparations à faire aux levées, situées en face de la rue Montégut, au faubourg Montégut, et celle en face de la rue Louisa, au faubourg Clouet. Cette adjudication aura lieu à midi, sur les lieux, au jour ci-dessus indiqué. [22 sept.] L. DAUNOY.

AVIS AU PUBLIC.

A l'écurie N°. 93, rue St. Louis, on trouvera un **CHAR FUNEBRE** à 4 roues, soit en noir ou en blanc attelé de deux chevaux, ainsi qu'un carosse pour conduire Mrs. les ecclésiastiques au cimetière.—Le tout pour 5 piastres.
13 sept—2m.

FROMAGE FRAIS.—60 caisses de Fromage de Goshen, reçus par le navire Dewitt Clinton et à vendre par
19 sept. BRIDGE & VOSE.

COUR DES PREUVES.—Vendredi 17 Octobre 1828, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Hélène Lhomer, alias Lomaire, f. de c. l.—Un Terrain situé au faubourg Ste. Marie, rue Carondelet entre les rues Girod et Hevia, ayant 47 pieds de face sur 82 pieds de profondeur, ouvrant de 3 pieds à ladite profondeur, avec les édifices qui sont dessus, à l'exception d'une barraque en bois couverte en pieux, ayant 13 pieds de long sur 9 de large, appartenant à Louis Brugiere, qui sera tenu de l'enlever à la demande de l'acquéreur.
Conditions :—1-3 comptant, 1-3 à 6 mois et 1-3 à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement: les frais d'acte de vente ainsi que les taxes de l'année courant à la charge de l'acquéreur.—Par ordre de la cour. 19 sept.
Chs. BLACHE, dép. rég. des tes.

AVIS—Les personnes qui ont pris des billets dans la LOTERIE du sieur Louis Pontif Petit, sont prévenues que leurs billets sont dus et payables dans le courant du présent mois : les individus qui voudront prendre des arrangements au sujet de leurs billets voudront bien se présenter à lui, au vieux Marché, depuis 8 heures du matin jusqu'à midi, et chez lui, faubourg de l'Annonciation, près de l'établissement de M. Barron, où on le trouvera depuis 2 heures P. M. jusqu'à 5 heures P. M. Il déposera, le 20 du présent mois, les billets en banque pour colocte.
9 septembre—9

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

LE prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $5 25 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, QUARANTE-SIX onces de pain pour un escalin. Nlle.-Orléans, 19 sept. 1828.
D. Prieur,
20 sept Maire

COUVERTURES:

FRANÇAISES de 3 points, dernièrement importées, pesant 8 liv. la paire—a vendre par J. MAGER.
31 juillet—3m 2ps

Ventes Publiques.

Par T. Mossy.

IL sera vendu Vendredi, 26 du courant à 4 heures de l'après midi, rue Conti dans les magasins de Mr. David Olivier, pour terminer un compte, 100 et quelques barriques vin de Bordeaux de très bonne qualité. On annoncera les conditions. 20 sept.

PAR F. DUTILLET.

Pour cause de départ.

LE Lundi 6 Octobre prochain, à midi, à la bourse de Hewlett. Les propriétés suivantes seront vendues, à 6, 12 et 18 mois de crédit, payables en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement, savoir :

1°. La jolie propriété

Située à l'encoignure de la rue des Marais et faisant face au chemin du Bayou, mesurant 55 pieds sur le chemin du Bayou, 296 pieds sur la rue des Marais, bornée de l'autre côté par une ligne brisée, ayant environ 400 pieds dans sa plus grande profondeur, les lignes d'alignement ouvrent de manière à donner à la ligne de profondeur environ 200 pieds, avec tous les édifices qui s'y trouvent tels qu'une jolie maison à galerie, briquetée entre poteaux, deux pigeonniers en briques, cuisine, écuries &c.

2°. Un Terrain

Mesurant 34 pieds 3 pouces de face à la rue des Marais sur une profondeur de 79 pieds sur une ligne et 93 pieds 6 pouces sur l'autre, les lignes ouvrent et donnent 54 pieds 4 pouces de face dans la profondeur, avec une maison neuve briquetée entre poteaux, composée de quatre chambres à feu, galerie, deux cabinets.

3°. Un Terrain

Faisant encoignure des rues Ursulines et des Marais, mesurant 29 pieds de face à la rue des Marais sur 103 pieds 8 pouces de face à la rue des Ursulines. Ce terrain est contigu au premier, il s'y trouve une maison semblable à celle désignée ci-dessus, avec cuisine et latrines.

4°. Un Terrain

Formant également l'encoignure des rues des Marais et Ursulines de 33 pieds 9 pouces de face à la rue des Marais sur 105 pieds 6 pouces de face à la rue des Ursulines, la seconde ligne de séparation mesure 110 pieds 10 pouces, il s'y trouve une maison et les autres édifices comme sur le précédent.

5°. Un Terrain

De 25 pieds de face à la rue des Marais sur environ 110 pieds de profondeur avec une maison briquetée entre poteaux, ayant deux chambres à feu, une galerie et deux cabinets.

6°. Un Terrain

De 31 pieds 4 pouces de face à la rue des Marais sur environ 88 pieds de profondeur.

7°. Un Terrain

De 27 pieds 8 pouces de face à la rue des Marais.

8°. Un Terrain

De 29 pieds 6 pouces de face à la rue des Marais.

9°. Un Terrain

De 28 pieds 4 pouces de face à la rue des Marais.

10°. Un Terrain

De 28 pieds de face à la rue des Marais.

Ces cinq derniers terrains ont à peu près la même profondeur et il y a sur chacun d'eux une jolie maison briquetée entre poteaux, divisée en deux chambres à feu, une galerie et deux cabinets, couverte en bardeaux.

Les mesures indiquées sont mesure anglaise, et des propriétés sont vendues libres et franches de toute dette ou hypothèque.
19 sept. PIERRE DUPEUX.

Vente par le Marshall.

EN vertu de plusieurs writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable F. Grima juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Vendredi 26 sept. à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rue St. Louis et Chartres, un Cabriolet et un Cheval gris—saisis à la poursuite de J. J. Buss, S. Relf & co. et autres.
17 sept. L. DAUNOY—Marshall.

VENTE PAR LE MARSHALL.

H. Martin vs. John Allison.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente Mardi 16 Octobre prochain, à midi, au Café de Hewlett, au coin des rues St. Louis et Chartres, une MAISON et un TERRAIN &c. &c. situés au coin des rues Delor et St. Charles, faubourg Ste. Marie. Saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, marshall. 15 sept

PASSAGE POUR LE HAVRE.

Le brick fin voilier LION, capitaine Welch, bâtiment du premier rang, construit à Medford il y a deux ans, doublé et chevillé en cuivre jusqu'aux perceintes, fera positivement voile Jeudi prochain. Pour passage seulement, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
20 Sept. W. M. FITZ, Jr.

A vendre ou à fréter.

Le bateau bien connu et fin voilier Fanny. Il est au bassin. S'adresser au Capitaine à bord ou à
24 sept. H. D. PEIRE.

POUR PHILADELPHIE.

La barque paquebot HERCULES, cap. Wm. Longcope, commencera à charger Lundi 15 du courant, et sera immédiatement expédiée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à vis-à-vis le Principal, ou à
11 Sept. SAM. P. MORGAN et Co.

POUR LE HAVRE.

Le beau brick fin voilier et armé FREE OCEAN, capit. Cruse, partira positivement vers sous peu de jours et a besoin de 200 balles pour compléter son chargement. Pour fret desquelles ou pour passage, s'adresser à
3 Sept. GOTTSCHALK & REIMERS.

POUR LA VERA-CRUZ.

Le brick fin voilier le GENERAL JACKSON, capitaine Black, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à
30 Août JOHN P. PAYSON.

PAQUEBOTS REGULIERS POUR TAMPICO.

Les belles goëlettes CORREO, capitaine Tucker, et HOUND, capitaine Bateman, de première classe et fines voilieres, partiront à l'avenir comme paquebots réguliers entre ce port et celui de Tampico, deux fois par mois pour chaque port. Le *Hound* partira d'ici le 1er. Août, et de Tampico le 15 du même mois; et le *Correo* partira d'ici le 15 d'Août, et de Tampico le 1er. de ce mois.

☞ Les passagers et les chargeurs peuvent être assurés que les arrangemens ci-dessus seront ponctuellement observés.

Pour fret ou passage s'adresser à Tampico, à GORDON, TUYES et Co,
Et à la Nouvelle-Orléans, à GORDON, FORSTALL et Co.
1er. août.